



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} août 2017

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de la réduction des risques de catastrophe

Cinquième session

Bangkok, 10-12 octobre 2017

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Mécanismes régionaux en faveur des dispositifs d'alerte rapide multirisques

Renforcement des mécanismes régionaux en faveur des dispositifs d'alerte rapide multirisques

Note du secrétariat

Résumé

Le fait que le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) comporte un objectif spécifique visant à rendre les dispositifs d'alerte rapide multirisques sensiblement plus disponibles et plus accessibles témoigne bien de la valeur accordée aux systèmes d'alerte rapide dans le cadre d'une stratégie plus large de réduction des risques de catastrophe. De plus, comme la réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience font partie des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les systèmes d'alerte rapide ont un rôle primordial à jouer dans la réalisation desdits objectifs.

Des mesures doivent être prises pour accroître le nombre de dispositifs d'alerte rapide multirisques et les rendre plus accessibles. Le présent document porte principalement sur le renforcement des mécanismes régionaux dans ce domaine, comme souligné par la Commission dans ses résolutions 71/12 et 73/7. Il examine les progrès réalisés dans la mise en place de mécanismes d'alerte rapide spécifiques aux situations d'urgence, comme le Réseau international pour les systèmes d'alerte rapide multirisques de l'Organisation météorologique mondiale, et il passe également en revue les initiatives bénéficiant d'un soutien régional du Fonds multidonateurs de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est. Le présent document comprend également un aperçu du rôle proposé de la CESAP, qui pourrait devenir une plateforme régionale pour les dispositifs d'alerte rapide multirisques permettant de renforcer la cohérence entre le Programme 2030 et le Cadre de Sendai. Cette plateforme, qui ferait de la CESAP un acteur stratégique de la prise en compte des vulnérabilités communes et des risques de catastrophe communs, constitue une initiative importante à l'appui de la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 en Asie et dans le Pacifique. Le Comité de la réduction des risques de catastrophe est invité à examiner les questions traitées dans la proposition tendant à faire de la CESAP une plateforme régionale en matière d'alerte rapide multirisque, et à approuver ladite proposition.

* E/ESCAP/CDR(5)/L.1.

I. Introduction

1. Les catastrophes causées par les risques naturels sont généralement transfrontières, tant par leur origine que par leurs effets. Les catastrophes liées à la présence de bassins fluviaux communs à plusieurs pays et à l'existence de lignes de failles actives peuvent toucher plusieurs pays et transcender les frontières géopolitiques. Outre les phénomènes de ce type, les catastrophes naturelles transfrontières d'origine océanique, comme les tsunamis ou les cyclones tropicaux qui se forment dans les grands bassins océaniques, peuvent également toucher plusieurs pays à la fois. Dans ces cas-là, les activités permettant de fournir des informations à un stade précoce afin de mettre les populations à l'abri – à savoir, les activités de surveillance, de prévision et de communication de l'information – dépassent souvent les capacités des pays et requièrent donc une action à l'échelle régionale.

2. Les catastrophes deviennent de plus en plus complexes et ont des effets en cascade sur le plan géographique et sectoriel. Les séismes peuvent provoquer des glissements de terrain et les ondes de tempête peuvent entraîner une érosion côtière. Les cyclones déclenchent souvent des inondations urbaines, des glissements de terrain, une érosion côtière et des catastrophes connexes. Par exemple, le cyclone tropical Komen, qui a frappé l'Inde, le Bangladesh et le Myanmar en 2015, a causé des inondations puis des glissements de terrain. Un tremblement de terre de magnitude 6,5 a frappé l'île de Leyte (Philippines) le 6 juillet 2017, endommageant gravement la centrale géothermique de Tongonan, et provoquant une pénurie d'électricité généralisée qui a particulièrement pénalisé les jeunes et les personnes âgées¹.

3. Grâce à une approche multirisque des dispositifs d'alerte rapide, il est possible de gérer plus efficacement les risques multiples – et parfois simultanés – et leurs effets en cascade, mais aussi de réaliser des économies d'échelle et d'assurer en définitive la viabilité du système. Les dispositifs d'alerte rapide multirisques peuvent aussi être améliorés grâce à la coopération régionale, en particulier dans le cas des catastrophes dont l'origine et les effets sont transfrontières.

4. Un des sept objectifs de Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) est d'« améliorer nettement, d'ici à 2030, l'accès des populations aux dispositifs d'alerte rapide multirisques et aux informations et évaluations relatives aux risques de catastrophe »². Conformément à cet objectif, des efforts ont été entrepris pour élaborer des stratégies et des plans à l'échelle régionale à l'appui de la mise en œuvre du Cadre de Sendai. Le Plan régional pour l'Asie en vue de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) a été adopté à la septième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe, tenue à New Delhi du 2 au 5 novembre 2016. Ce Plan recense des priorités et définit des activités régionales censées orienter et faciliter la mise en œuvre du Cadre de Sendai. Plus précisément, il appelle à accroître l'échange de bonnes pratiques, de connaissances et d'informations entre les gouvernements et les parties prenantes, et à renforcer la coopération régionale pour atténuer efficacement les risques de catastrophe et contribuer à une plus grande résilience dans la région³. Dans le plan d'action biennal

¹ Philippines, Conseil national de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe, « NDRRMC update », 13 juillet 2017. Disponible à l'adresse: www.ndrrmc.gov.ph/attachments/article/3117/Update_SitRep_No10_re_Magnitude_6.5_Earthquake_in_Ormoc_City_Leyte_as_of_8AM_13JULY2017.pdf.

² Résolution 69/283 de l'Assemblée générale, annexe II.

³ Voir www.ndmindia.nic.in/AsiaRegionalPlan.pdf.

(2017-2018) du Plan régional pour l'Asie, la coopération régionale et les mécanismes de coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire connexes sont reconnus comme essentiels.

5. Dans le Plan d'action des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe aux fins du renforcement de la résilience, intitulé « Towards a Risk informed and Integrated Approach to Sustainable Development », l'accent est mis sur les mécanismes de coopération, qui jouent un rôle fondamental pour atteindre les cibles et objectifs liés à la réduction des risques de catastrophe.

6. Dans sa résolution 73/7 sur le renforcement de la coopération régionale en faveur de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) en Asie et dans le Pacifique, la Commission a notamment prié le secrétariat: a) d'accorder la priorité à la synchronisation de l'appui pluridisciplinaire apporté aux États membres dans le cadre de l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans leurs stratégies de développement, conformément au Cadre de Sendai et aux objectifs et cibles de développement durable relatifs à la réduction des risques de catastrophe; et b) de continuer d'appuyer et de faciliter les systèmes d'alerte rapide multirisques, les prévisions axées sur les impacts et les évaluations des risques de catastrophe afin de renforcer les mécanismes de coopération régionale.

7. Dans la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 en Asie et dans le Pacifique, une des possibilités mentionnées pour faciliter la coopération régionale dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe et du renforcement de la résilience est de promouvoir le déploiement efficace d'efforts régionaux et sous-régionaux pour renforcer la modélisation, l'évaluation, la cartographie, le suivi des risques de catastrophe et les systèmes d'alerte rapide multirisques en matière de catastrophes communes et transfrontalières.

8. Dans le cadre de l'exécution des plans d'action mentionnés ci-dessus, la suite du document présente les progrès accomplis dans la région en matière de dispositifs d'alerte rapide multirisques et donne un aperçu de l'initiative qui pourrait déboucher sur la création d'une plateforme régionale pour aider les pays à coordonner plus efficacement leurs dispositifs d'alerte rapide multirisques grâce à la coopération régionale.

II. Progrès réalisés dans le domaine de la coopération régionale pour l'alerte rapide

9. Les dispositifs d'alerte rapide de bout en bout qui fonctionnent bien jouent un rôle essentiel dans la réduction des risques de catastrophe en facilitant les interventions précoces dans les domaines à risque. Au Bangladesh, la diminution sensible du nombre de victimes des cyclones (voir encadré 1) est attribuée aux améliorations apportées en matière d'alerte rapide aux cyclones, qui permet de déclencher l'évacuation vers les abris anticycloniques et autres lieux sûrs. De même, à Hong Kong (Chine), l'alerte rapide pour les typhons, ainsi que l'adoption de normes de construction, ont joué un rôle fondamental dans la diminution du nombre de victimes. La réalisation de l'objectif « zéro mort » – un objectif stratégique spécifique à la province d'Albay aux Philippines, zone fréquemment touchée par des typhons extrêmement puissants – est également le résultat de l'alerte précoce ainsi que de l'adoption de mesures rigoureuses visant à préparer la communauté à ces catastrophes.

10. Les progrès scientifiques et technologiques ont permis de faire des prévisions plus précises, qui sont l'aspect le plus important de l'alerte rapide. Les sociétés peuvent tirer profit des progrès réalisés dans la prévision des phénomènes météorologiques et climatiques pour mieux s'y préparer: aujourd'hui, une prévision à cinq jours est aussi bonne que les prévisions à trois jours d'il y a 25 ans⁴; les prévisions des aléas liés au phénomène El Niño se sont également améliorées: une prévision à six mois aujourd'hui est aussi bonne qu'une prévision à cinq mois il y a 20 ans, époque à laquelle on a commencé à prédire les phénomènes El Niño⁵. Grâce à ces améliorations, les pouvoirs publics, les organismes sectoriels et humanitaires et les communautés à risque ont beaucoup plus temps pour prendre les mesures qui s'imposent et se préparer aux éventuels effets des catastrophes.

11. Tous les pays n'ont néanmoins pas les capacités de traduire ces progrès scientifiques en des informations d'alerte rapide utilisables sur le terrain. L'amélioration des dispositifs d'alerte rapide est fortement liée à l'accès aux technologies, aux capacités et aux ressources techniques nécessaires. Des investissements doivent être faits pour mettre les progrès scientifiques réalisés en matière de surveillance et de prévision des risques, et d'information sur ceux-ci, au service de l'amélioration des dispositifs d'alerte rapide.

12. Si c'est avant tout au niveau national qu'il faut agir et mobiliser des investissements, ces efforts bénéficieraient grandement du renforcement de la coopération intergouvernementale régionale et de la coordination interinstitutions pour l'évaluation des risques et les services d'alerte rapide. Pour que les pays à haut risque mais dotés de faibles capacités bénéficient des progrès scientifiques et technologiques, il est fondamental de se doter de mécanismes de coopération régionale sur les systèmes d'alerte rapide multirisques et de les utiliser.

A. Cyclones tropicaux et typhons

13. Le Comité CESAP/OMM des typhons et le Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux continuent de faciliter la coopération régionale entre leurs États membres en promouvant le renforcement des capacités relatives à la prévision et à la surveillance des cyclones tropicaux et des typhons.

14. À sa quarante-neuvième session, tenue à Yokohama (Japon) du 21 au 24 février 2017, le Comité CESAP/OMM des typhons a adopté son nouveau Plan stratégique 2017-2021, qui est en phase avec les objectifs du Cadre de Sendai en ce qui concerne la réduction des pertes en vies humaines et des dommages économiques résultant des catastrophes dans ses pays membres. Ce Plan stratégique propose une approche novatrice de la surveillance et de la prévision des typhons au moyen de la coopération régionale et traite également de la question des vulnérabilités et des risques communs.

⁴ Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme, « The ECMWF Ensemble Prediction System: the rationale behind probabilistic weather forecasts » (2012). Disponible à l'adresse: www.ecmwf.int/sites/default/files/elibrary/2012/14557-ecmwf-ensemble-prediction-system.pdf.

⁵ Lisa Goddard, « The evolution and outstanding challenges for El Niño modelling and prediction », exposé présenté à l'occasion de la Conférence 2015 sur El Niño, New York, novembre 2015. Disponible à l'adresse: http://iri.columbia.edu/wp-content/uploads/2015/11/Goddard_talk.pdf.

15. À la suite d'une recommandation formulée par le Comité de la réduction des risques de catastrophe à sa quatrième session en 2015⁶, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont proposé d'étendre la portée de ces mécanismes intergouvernementaux sous-régionaux aux pays et territoires du Pacifique Sud-Ouest. Cette proposition a été avancée à la seizième session du Comité des cyclones tropicaux de l'Association régionale V de l'OMM pour le Pacifique Sud et le sud-est de l'océan Indien, tenue à Honiara du 29 août au 2 septembre 2016. Les États membres du Pacifique ont reconnu que le partenariat entre la CESAP et l'OMM pourrait contribuer à améliorer les capacités opérationnelles en matière d'alerte rapide et de préparation aux cyclones, et serait un bon moyen de partager les expériences vécues par les pays de l'Asie et d'en faire bénéficier les pays du Pacifique. Cette question sera réexaminée à la prochaine session du Comité des cyclones tropicaux, en 2018.

16. Des progrès ont été accomplis pour élargir le champ d'action géographique du Fonds multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est en vue d'y inclure les petits États insulaires en développement du Pacifique, comme il est demandé dans la résolution 71/12 de la Commission⁷. Un projet financé par le Fonds multidonateurs de la CESAP est actuellement mis en œuvre dans le Pacifique Sud-Ouest pour appuyer la création de forums nationaux sur les perspectives climatiques, sur le modèle des forums consacrés à la mousson qui existent en Asie. En janvier 2017, le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie et l'OMM ont lancé un projet commun visant à accroître la résilience aux phénomènes météorologiques et aux changements climatiques en renforçant les capacités en matière de prévisions axées sur les effets. Ce projet a vocation à améliorer le cadre permettant d'adapter les informations et données climatiques pour qu'elles puissent être exploitées au niveau de la communauté dans les pays pilotes concernés, à savoir les Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Samoa.

Encadré 1

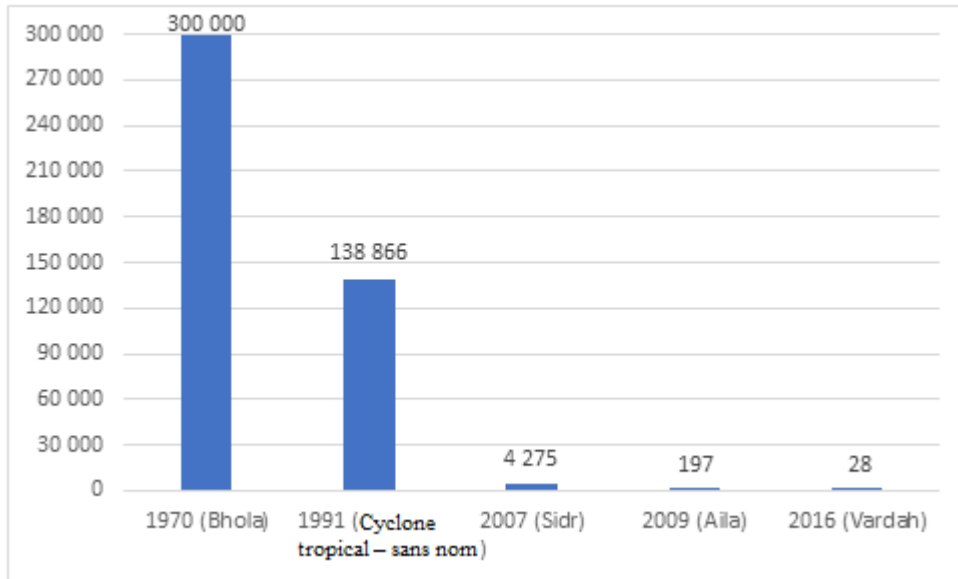
Prévision et surveillance des cyclones tropicaux

De nombreux cas peuvent être cités pour illustrer les avantages de la coopération régionale en matière de prévision et de surveillance des cyclones tropicaux. Le Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux couvrant le golfe du Bengale a favorisé l'interpénétration de divers domaines (météorologie, hydrologie et réduction des risques de catastrophe) en renforçant les capacités et en élaborant depuis plus de 40 ans au profit des pays du golfe du Bengale des stratégies conjointes faisant intervenir plusieurs pays et divers domaines professionnels. L'amélioration des dispositifs d'alerte rapide et l'élaboration de procédures opératoires normalisées à l'échelle régionale en matière d'alerte rapide ont contribué à atténuer les effets des cyclones tropicaux et à infléchir, entre 1970 et 2016, les chiffres de la mortalité liée à ces phénomènes.

⁶ E/ESCAP/CDR(4)/6, par. 11.

⁷ Résolution 71/12 de la Commission, par. 4 g).

Réduction du nombre de décès liés aux cyclones tropicaux au Bangladesh (1970-2016)



Source: calculs de la CESAP à partir d'informations tirées de la base de données sur les situations d'urgence (EM-DAT). Disponible à l'adresse: http://emdat.be/emdat_db/ (site consulté le 3 juillet 2017).

De même, le Comité CESAP/OMM des typhons, qui couvre le bassin du Pacifique, a également plusieurs exemples de réussite à son actif. Le typhon Meranti qui a frappé les Philippines, la province chinoise de Taiwan et l'est de la Chine en septembre 2016, a été le cyclone tropical le plus puissant de l'année 2016. Son intensité maximale estimée était de 305 km/h, dépassant le cyclone Winston qui a frappé les Fidji en février 2016, y faisant plus de 40 morts. Malgré la puissance du typhon Meranti, les dommages ont été minimes car on a pu suivre précisément sa vitesse, son intensité et sa progression dans l'espace, dans le cadre des opérations conjointes de surveillance menées par les membres du Comité CESAP/OMM des typhons.

B. Sécheresses et catastrophes à évolution lente

17. Au cours des deux dernières années, de nombreux pays de la région Asie-Pacifique ont été touchés par de graves sécheresses. Récemment, de nombreuses sécheresses ont été provoquées ou aggravées par le phénomène El Niño, qui a particulièrement affecté les Îles Marshall et le Viet Nam. Cependant, s'il est vrai qu'El Niño est un signe avant-coureur d'une catastrophe, il donne également la possibilité de gérer les risques de manière proactive, car le climat saisonnier est beaucoup plus prévisible pendant les années où sévit El Niño. Suivant le lieu et la saison, El Niño peut être prévu de trois à six mois à l'avance. Comme mentionné dans l'introduction, la capacité à prédire les phénomènes liés à El Niño s'est améliorée d'un mois au fil du temps. Si l'on tire parti de ces progrès, cela peut faire toute la différence en matière de planification et de préparation sur le terrain.

18. Les mesures adoptées par les organismes des Nations Unies, y compris la CESAP, pour faire face au phénomène El Niño de 2015-2016 ont montré le potentiel des stratégies d'atténuation des risques reposant sur l'alerte rapide et de la coordination interinstitutions. Afin d'épauler les pays susceptibles d'être touchés par les effets d'El Niño, la CESAP et le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie ont publié conjointement des notes d'orientation pour expliquer, d'après les prévisions mondiales sur El Niño, quels allaient être ses effets sur telles ou telles zones de la région. En outre, la CESAP, en partenariat avec le Dispositif mentionné ci-dessus et le Programme des Nations Unies pour le développement, a mis au point une méthode qui facilite l'évaluation des risques liés à El Niño ainsi que l'interprétation des prévisions mondiales afin d'aboutir à des mesures concrètes pour la préparation sur le terrain⁸.

19. En ce qui concerne les catastrophes à évolution lente, les informations d'alerte rapide ne sont pas toujours utilisées pour encourager une action rapide, parce que les acteurs concernés ne savent pas exactement quelles mesures doivent être prises sur le terrain une fois l'alerte lancée, et parce qu'il n'existe pas de mécanismes institutionnels pour étudier ce type d'information régulièrement. Pour aider à surmonter ces problèmes, la CESAP a fait appel à son Fonds multidonateurs pour soutenir des activités visant à renforcer les capacités de préparation aux changements climatiques dans des pays très vulnérables, tels que le Cambodge, le Myanmar et Sri Lanka. Cette démarche permet d'accroître l'efficacité des forums nationaux sur les perspectives climatiques de ces pays, aussi appelés « forums consacrés à la mousson ». Ces forums nationaux rassemblent régulièrement (au moins deux fois par an, au début de la saison de la mousson) les utilisateurs et les producteurs d'informations sur les prévisions saisonnières, dans le but de mieux cerner les effets potentiels des moussons et de concevoir en conséquence des plans de préparation sur la base des informations disponibles.

20. Au départ, les forums nationaux sur les perspectives climatiques servaient de plateforme pour communiquer les éventuels risques de catastrophe alors que les catastrophes commençaient à devenir habituelles dans la région, permettant aux pays de réunir des organismes gouvernementaux et d'autres institutions chargées de gérer les risques dans de nombreux secteurs tributaires des conditions météorologiques, tels que la gestion de l'eau, la production d'énergie, l'agriculture et la santé. Aujourd'hui, ces forums sont un mécanisme institutionnel établi dans au moins 14 pays de la région Asie-Pacifique. Dans la plupart des pays, les forums nationaux sur les perspectives climatiques se tiennent uniquement au

⁸ Voir E/ESCAP/CDR(5)/INF/2.

niveau national, mais certains pays, comme l'Inde, le Myanmar et les Philippines, ont commencé à organiser des forums infranationaux dans le but de prévoir plus précisément les effets des catastrophes sur le terrain⁹.

21. Les forums nationaux consacrés à la mousson se tiennent en séquence avec les forums régionaux sur les perspectives climatiques organisés sous l'égide de l'OMM afin que les premiers profitent des contributions des forums régionaux, ce qui s'est révélé particulièrement utile. Par exemple, en se fondant sur les perspectives climatiques saisonnières obtenues dans le cadre du Forum 2015 sur les perspectives climatiques pour l'Asie du Sud, par l'intermédiaire du forum sri-lankais sur la mousson, le Département sri-lankais de l'irrigation a économisé l'équivalent d'environ six milliards de roupies sri-lankaises (39 000 dollars). Ces économies ont été rendues possibles par la régulation du niveau de l'eau dans les barrages et les réservoirs de diverses régions du pays, ce qui a permis d'éviter des inondations potentiellement catastrophiques^{10, 11}.

22. Les forums régionaux sur les perspectives climatiques permettent de réunir des spécialistes du climat venant de régions présentant un climat similaire. Ils sont le volet régional de la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques de l'OMM au profit des pays qui n'ont ni les infrastructures ni les capacités d'établir des perspectives climatiques par eux-mêmes, et ils constituent une source utile de prévisions et de modèles climatiques établis par les grands organismes climatiques mondiaux. Ils favorisent également la transmission des connaissances entre pairs en matière d'interprétation des informations, à partir desquelles on peut élaborer des perspectives propres à chaque pays.

23. Le Mécanisme régional de coopération pour le suivi et l'alerte rapide relatifs aux sécheresses établi par la CESAP, qui relève du Programme régional du secrétariat pour les applications des techniques spatiales au développement durable, permet de centraliser les ressources régionales provenant des applications des techniques spatiales et des systèmes d'information géographique. Il permet de renforcer les capacités en matière d'analyse intégrée des données et informations d'origine spatiale et recueillies au sol, et d'accroître la résilience des communautés agraires qui sont régulièrement touchées par la sécheresse. En intégrant les informations satellitaires générées et échangées par les partenaires du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable et en mettant à disposition de ses membres un ensemble d'outils adaptables au contexte local, le Mécanisme régional de coopération permet d'affiner les prévisions saisonnières, l'analyse des risques à plus long terme, les prévisions axées sur les impacts et autres outils de gestion de la sécheresse et d'adaptation à celle-ci.

24. Par exemple, au-delà du système de suivi et d'alerte rapide relatifs aux sécheresses mis au point par les partenaires du Centre national de télédétection de l'Organisation indienne de recherche spatiale ou par l'Académie chinoise des sciences, l'Australie a mis au point toute une gamme d'outils perfectionnés. Ces outils, conçus pour faciliter les prévisions

⁹ Voir CESAP, *Asia-Pacific Disaster Report 2017* (publication des Nations Unies, à paraître) pour en savoir plus sur le fonctionnement de ces forums.

¹⁰ Procès-verbal de la quarante-troisième session du Groupe d'experts des cyclones tropicaux; Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie.

¹¹ Ruby Rose Policarpio, *Seasonal forum in Asia and the Pacific*. Exposé présenté dans le cadre des activités du Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie (Bangkok, 30 mars 2017).

saisonniers ainsi que la modélisation et la comptabilité des ressources en eau, peuvent être adaptés aux besoins des pays en développement pour les aider à gérer les ressources en eau les années où la sécheresse menace. La plateforme nationale de modélisation hydrologique de l’Australie, appelée eWater Source, a été conçue pour simuler tous les paramètres qui influent sur les systèmes de ressources en eau, afin de faciliter la planification, l’exploitation et la gouvernance intégrées – de l’échelle du périmètre de captage à celle du bassin hydrographique – en tenant compte également des influences humaines et écologiques. Cet outil est modulable en fonction de divers paramètres climatiques, géographiques, hydrologiques et de gouvernance, lesquels peuvent être adaptés à diverses conditions climatiques. La flexibilité du système est un aspect fondamental de sa conception, et il est donc aisément personnalisable et facile à mettre à jour au fur et à mesure qu’apparaissent des innovations scientifiques. De nouvelles fonctionnalités peuvent être incorporées grâce à des modules d’extension mis au point pour répondre à des besoins particuliers, ce qui permet toutefois de conserver le cadre de décision et de politique d’ensemble.

25. La CESAP aligne les activités qu’elle mène actuellement dans le cadre du Mécanisme régional de coopération pour le suivi et l’alerte rapide relatifs aux sécheresses sur celles des forums nationaux sur les perspectives climatiques et des forums régionaux de l’OMM sur les perspectives climatiques¹². Les produits et services fournis par le Mécanisme régional de coopération sont portés à l’attention des pays par l’intermédiaire des forums consacrés à la mousson au Cambodge, au Myanmar et à Sri Lanka.

C. Inondations transfrontières, crues éclair, glissements de terrain et vidanges brutales de lacs glaciaires

26. À l’échelle mondiale, les inondations ont été les catastrophes naturelles qui ont eu les effets les plus dévastateurs sur les populations pauvres. Cela vaut aussi pour la région Asie-Pacifique: en 2016, 3 250 personnes ont perdu la vie et plus de 13 millions de personnes ont été touchées par les inondations¹³. Ce sont en particulier les inondations survenues dans les bassins fluviaux transfrontaliers qui ont entraîné des dégâts et pertes considérables dans la région. Entre 2000 et 2010, les inondations dans les bassins hydrographiques de l’Indus, du Gange et du Brahmapoutre-Meghna, entre autres, ont fait plus de 20 000 morts et causé des dégâts se chiffrant en tout à environ 30 milliards de dollars. Au cours de la même période, dans le bassin du Mékong, les inondations ont causé près de 3 000 morts et 2,7 milliards de dollars de dégâts. De plus, les régions des bassins fluviaux sont habitées par de nombreux pauvres, qui dépendent essentiellement de l’agriculture, leur principale source de revenus et de subsistance¹⁴.

27. Compte tenu de ce qui précède, il est essentiel d’améliorer la coopération régionale pour les systèmes opérationnels de prévision des inondations et d’alerte rapide dans les bassins hydrographiques communs à plusieurs pays. Conscient de l’importance de la coopération régionale, à sa quatrième session (tenue à Bangkok du 27 au 29 octobre 2015), le Comité de la réduction des risques de catastrophe a recommandé au secrétariat de travailler à la mise en place d’un mécanisme de coopération régionale pour

¹² Voir www.wmo.int/pages/prog/wcp/wcasp/clips/outlooks/climate_forecasts.html.

¹³ Centre de recherche sur l’épidémiologie des catastrophes, EM-DAT: base de données internationale OFDA/CRED sur les catastrophes. Disponible à l’adresse: www.emdat.be (site consulté le 4 juillet 2017).

¹⁴ Ibid.

l'alerte rapide aux inondations dans les bassins fluviaux transfrontières, et a prié le secrétariat de collaborer avec ses partenaires pour faire avancer les choses dans ce domaine prioritaire, conformément à la résolution 71/12 de la Commission. Il lui a également recommandé de remédier aux carences en ce qui concerne l'alerte rapide en cas de vidange brutale des lacs glaciaires, de crue éclair ou de glissement de terrain¹⁵.

28. À cette fin, la CESAP mène trois études de faisabilité grâce au soutien financier offert par le Gouvernement allemand par l'intermédiaire de l'Office allemand de coopération internationale (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit). Ces études ont pour objectif d'analyser la situation et d'évaluer le potentiel de la coopération régionale en matière d'alerte rapide pour les inondations dans les bassins fluviaux transfrontières, les crues éclair et les glissements de terrain. Les résultats seront présentés lors d'une réunion d'experts qui se tiendra en octobre 2017, au cours de laquelle des experts et des représentants des États membres passeront en revue les conclusions et examineront les mesures à prendre pour promouvoir la coopération régionale en matière d'alerte rapide pour ces risques.

III. Fonds multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est

29. Le Fonds multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est continue de fournir un soutien financier et technique pour répondre aux besoins non satisfaits des systèmes d'alerte rapide dans la région Asie-Pacifique et combler leurs lacunes. Il a permis de favoriser l'adoption d'initiatives pilotes novatrices, d'amplifier les systèmes d'alerte rapide efficaces et de faciliter la coopération régionale en tirant parti du pouvoir de mobilisation de la CESAP. Préconisant une approche multirisque axée sur l'être humain, le Fonds multidonateurs de la CESAP travaille avec des partenaires clefs du système des Nations Unies, des institutions intergouvernementales régionales, des États membres, des organisations non gouvernementales et des centres universitaires intervenant dans le domaine de l'alerte rapide. En février 2017, il avait reçu des contributions d'un montant total de 15,5 millions de dollars¹⁶.

30. Depuis sa création en 2005, le Fonds multidonateurs de la CESAP a soutenu 26 projets grâce aux contributions qu'il a reçues, au bénéfice direct de 19 pays. Malgré ces réalisations, il est assez difficile de maintenir, en Asie et dans le Pacifique, le niveau de financement nécessaire aux activités de réduction des risques de catastrophe, en particulier lorsqu'il s'agit de catastrophes peu fréquentes mais à fort impact, comme les tsunamis. Par conséquent, le Fonds multidonateurs redouble d'efforts pour mobiliser des ressources et explorer des méthodes novatrices de financement.

31. S'appuyant sur les progrès réalisés par les systèmes d'alerte rapide régionaux et nationaux et sur les recommandations issues d'examen indépendants, le Fonds multidonateurs de la CESAP entre désormais dans une nouvelle phase stratégique (2017-2020). Parfaitement intégrés au programme de travail de la CESAP et en phase avec les priorités stratégiques pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai et du Programme 2030, les piliers de la nouvelle

¹⁵ E/ESCAP/CDR(4)/6, par. 10.

¹⁶ E/ESCAP/72/18, par 18.

phase stratégique du Fonds sont: a) la coopération régionale sur la base de l'interpénétration des partenariats entre le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie, le Comité des typhons et le Groupe d'experts des cyclones tropicaux, et autres entités; b) l'extension du Fonds multidonateurs de la CESAP; c) l'investissement dans la gestion des risques climatiques, y compris un éventuel partenariat avec l'initiative Risques climatiques et systèmes d'alerte précoce, une initiative mondiale bénéficiant du soutien de l'OMM, de la Banque mondiale, du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et du Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement; et d) l'incorporation d'innovations en matière de financement provenant de donateurs non traditionnels, de la société civile et du secteur privé, y compris en ce qui concerne les mécanismes de transfert du risque de catastrophe et l'assurance paramétrique.

32. Cette nouvelle stratégie (2017-2020) proposée pour le Fonds multidonateurs de la CESAP est conforme à la stratégie de mobilisation des ressources de la CESAP. Le Conseil consultatif du Fonds examinera la stratégie le 22 août 2017. Le Fonds d'affectation spéciale a récemment participé à la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe (2017) et à la Conférence sur l'alerte rapide multirisque, tenue à Cancún (Mexique) en mai 2017, ainsi qu'à la cinquante-cinquième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, organisée par le Bureau des affaires spatiales les 6 et 7 juin 2017. Lors de ces manifestations, les acteurs du Fonds ont rencontré des donateurs et des donateurs potentiels pour discuter des travaux menés. Ces réunions ont ouvert la voie à la conclusion possible d'un accord de travail avec l'Agence spatiale du Royaume-Uni et des discussions sont en cours pour officialiser un partenariat à ce titre.

IV. Perspectives pour l'avenir: remédier aux lacunes qui subsistent dans les dispositifs d'alerte rapide

33. Pour continuer de combler les lacunes de la coopération régionale en matière d'alerte rapide pour l'ensemble des catastrophes décrites ci-dessus et améliorer la cohérence entre le Programme 2030 et les autres cadres convenus au plan international, le secrétariat propose de centraliser l'action de la CESAP dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe et du renforcement de la résilience dans le cadre d'un réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes¹⁷. On trouvera plus de précisions dans l'encadré 2.

34. Dans le cadre de ce réseau, la plateforme régionale sur les dispositifs d'alerte rapide multirisques vise à intégrer, de manière cohérente et dans un souci d'appui mutuel, les initiatives examinées plus haut. Cette plateforme régionale constitue une approche systémique conforme au rôle stratégique de la CESAP dans le domaine des dispositifs d'alerte rapide multirisques. Les informations qui suivent sont présentées au Comité pour lui permettre d'étudier plus avant la mise en œuvre de cette initiative:

a) La plateforme sera envisagée comme un système multimodal à la fois virtuel et physique, qui dépendra des réalités sur le terrain, et permettra aux experts de synthétiser et de centraliser les travaux de fond de la CESAP dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe tout en veillant à la cohérence des politiques dans l'ensemble de la région.

¹⁷ Voir E/ESCAP/CDR(5)/1 pour davantage de précisions.

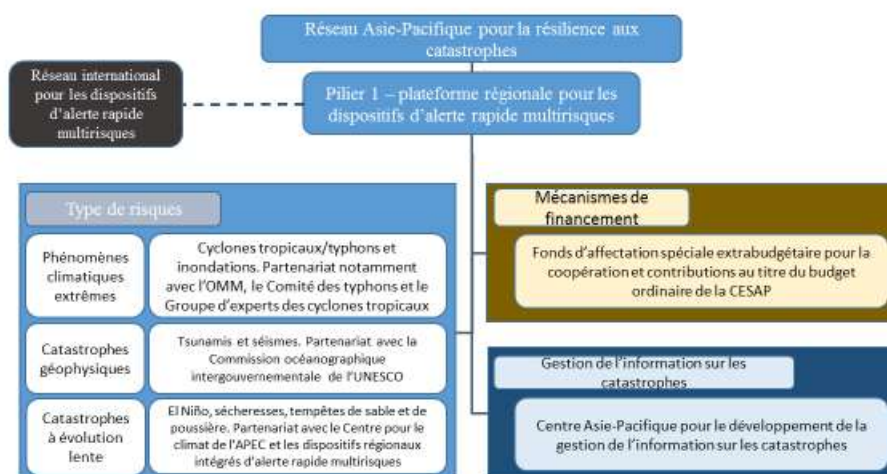
b) La plateforme a vocation à raffermir les liens entre les prestataires de services d'alerte rapide et les responsables politiques chargés de la réduction des risques de catastrophe et du développement durable à l'échelle régionale. Elle permet donc de répondre aussi bien aux besoins immédiats qu'aux impératifs à long terme, afin de renforcer la cohérence entre le Cadre de Sendai et le Programme 2030. Conformément à ces perspectives temporelles, la plateforme mènera ses activités en fonction de la situation, mais elle tiendra une réunion au moins une fois par exercice biennal et avant chaque session du Comité afin d'apporter sa contribution aux débats de fond du Comité sur les dispositifs d'alerte rapide multirisques, tout en restant fermement ancrée dans les perspectives opérationnelles pour parer à l'éventualité d'une catastrophe future. À cet égard, la réunion du groupe d'experts sur les dispositifs d'alerte rapide multirisques organisée avant la présente session du Comité est une étape importante vers la concrétisation de cette plateforme.

c) La plateforme permettra de dresser l'état des besoins non satisfaits en matière de dispositifs d'alerte rapide multirisques, y compris s'agissant du renforcement des capacités, et s'attachera à y répondre par l'intermédiaire des activités inscrites au programme de travail de la CESAP et au moyen de stratégies de partenariat. Il s'agira notamment d'aligner les activités et initiatives de la CESAP et de son Fonds multidonateurs avec l'initiative Risques climatiques et systèmes d'alerte précoce et le Réseau international pour les systèmes d'alerte rapide multirisques. Elle prendra également en compte les résultats des sessions annuelles du Comité CESAP/OMM des typhons et du Groupe d'experts CESAP/OMM des cyclones tropicaux, ainsi que les travaux de la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie, ainsi que les conclusions des réunions du Conseil consultatif du Fonds multidonateurs de la CESAP.

Encadré 2

Plateforme régionale sur les dispositifs d'alerte rapide multirisques

À l'appui de la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 en Asie et dans le Pacifique, la CESAP propose de créer un réseau pour la résilience de la région Asie-Pacifique aux catastrophes, dont un des principaux piliers est la plateforme pour les dispositifs d'alerte rapide multirisques (voir figure II).

Le réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes

Abréviations: APEC, Association de coopération économique Asie-Pacifique; UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; OMM, Organisation météorologique mondiale.

La plateforme repose sur une approche modulaire multirisque qui englobe les phénomènes météorologiques extrêmes, les catastrophes géophysiques et les catastrophes à évolution lente, et elle bénéficie de l'appui des mécanismes facilitateurs correspondants, sous la direction de la CESAP et de ses partenaires. Les principaux moyens de faciliter la mise en œuvre de cette plateforme régionale sont les suivants: a) les partenariats de financement, qui comprennent les fonds d'affectation spéciale extrabudgétaire pour la coopération de la CESAP, y compris son Fonds multidonateurs, et les travaux en cours sur l'évaluation des mécanismes de transfert des risques, à quoi s'ajoutent les ressources du budget ordinaire de la CESAP; b) des partenariats techniques avec l'OMM pour les phénomènes météorologiques extrêmes, le Bureau des affaires spatiales pour la gestion de l'information multirisque d'origine spatiale, la Commission océanographique intergouvernementale pour les tsunamis et les séismes, le Centre pour le climat de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique, et le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie pour les catastrophes à évolution lente; et c) la gestion de l'information par l'intermédiaire du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes. Le programme de base de cette plateforme consiste à renforcer les capacités et à mettre en commun les connaissances, l'accent étant mis sur l'évaluation multirisque et les systèmes d'alerte rapide, notamment en ce qui concerne les tempêtes de sable et de poussière, la sécheresse et la désertification.

En regroupant plusieurs disciplines au sein d'un seul réseau intégré, le secrétariat sera en mesure « d'accorder la priorité à la synchronisation de l'appui pluridisciplinaire apporté aux États membres dans le cadre de l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans leurs stratégies de développement », comme souligné par la Commission dans sa résolution 73/7, et de mener à bien ses travaux sur les dispositifs d'alerte rapide multirisques conformément au Cadre de Sendai et au Programme 2030.

A. Prévisions axées sur les impacts et alerte rapide tenant compte des risques

35. Ces dernières années, la fréquence des sécheresses a augmenté dans presque toutes les sous-régions de l'Asie et du Pacifique et la sécheresse à grande échelle induite par El Niño suscite des préoccupations croissantes. Il existe des évaluations de ces risques, mais elles sont généralement exprimées en termes de précipitations insuffisantes et autres paramètres météorologiques et climatiques. Faute d'information sur les impacts potentiels, il est difficile de prendre des mesures précoces. Bien que cette approche traditionnelle de la prévision et de l'alerte rapide soit compréhensible du point de vue des professionnels, les responsables politiques insistent de plus en plus sur la nécessité de disposer de scénarios d'impact afin d'être en mesure d'effectuer des interventions physiques et financières ciblées.

36. Pour répondre à cette demande, les systèmes d'alerte rapide se transforment en systèmes qui intègrent des scénarios d'impact et des données temporelles essentielles sur les risques. Ce changement a été rendu possible grâce à l'amélioration des prévisions et au perfectionnement des techniques de modélisation géospatiale qui permettent d'évaluer l'exposition et la vulnérabilité. Cette méthode consiste à interpréter l'information sur les risques puis à estimer l'impact du danger dans le cadre de scénarios de risques précis, afin d'adopter des mesures de riposte à court terme, d'effectuer des interventions à moyen terme et de prendre des mesures d'atténuation à long terme. Alors que les prévisions traditionnelles se concentrent uniquement sur les risques, les prévisions axées sur les impacts allient ces informations avec des données sur l'exposition des populations et les vulnérabilités socioéconomiques. Ce principe est au centre de ce que l'on entend par systèmes d'alerte rapide « centrés sur l'être humain ».

37. La CESAP est consciente du rôle transformateur des prévisions axées sur les impacts dans la réduction des risques de catastrophe, c'est pourquoi le renforcement des capacités et la facilitation de la coopération dans ces domaines émergents sont au cœur de son action. À cet égard, le plan de travail du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes devrait permettre à la CESAP de mettre davantage la priorité sur la fourniture d'informations exploitables concernant divers risques, en particulier pour les catastrophes dont l'origine et les effets sont transfrontières¹⁸.

38. Le Centre va organiser dans la région des formations de renforcement des capacités sur le microzonage sismique, qui comporteront des études d'impact fondées sur des scénarios pour des séismes de différentes magnitudes. Ce service est proposé eu égard à la particularité des risques de séismes, pour lesquels, contrairement aux catastrophes liées à l'eau, les délais d'alerte sont de quelques minutes uniquement.

B. Lutte contre les tempêtes de sable et de poussière

39. L'accroissement de la fréquence et de l'intensité des tempêtes de sable et de poussière au cours des dernières décennies suscite des préoccupations. Ces tempêtes ont des répercussions considérables sur la santé humaine, l'environnement et l'économie. Elles peuvent provoquer de nombreuses maladies chez l'homme et endommager les bâtiments, paralyser le fonctionnement de certaines infrastructures, notamment dans les nœuds de

¹⁸ Basé à Téhéran, le Centre a été établi par la Commission pour contribuer au programme de travail de la CESAP dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe.

transport (en particulier les aéroports), et risquent de perturber le fonctionnement des réseaux de communication et des systèmes d'approvisionnement en électricité et en eau¹⁹.

40. Les tempêtes de sable et de poussière sont transfrontières par nature, puisqu'elles peuvent se former loin de la zone où leurs effets se manifestent. Pour appréhender efficacement ce problème, il faut assurer une coordination entre les dispositifs politiques, juridiques et institutionnels de plusieurs pays et faire appel à différentes approches de la gestion de l'information sur les catastrophes.

41. À cet égard, dans la résolution 72/7 de la Commission, les États membres de la CESAP ont prié le secrétariat d'accorder la priorité aux travaux de la Commission relatifs aux tempêtes de sable et de poussière en tant que défi transfrontière majeur. La lutte contre les tempêtes de sable et de poussière en Asie du Sud et du Sud-Ouest et en Asie centrale sera l'un des premiers domaines d'intervention du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes, conformément à plusieurs mesures et plans d'action aux niveaux mondial, régional et national. Le Centre travaillera en étroite collaboration avec le Gouvernement de la République islamique d'Iran et les programmes et fonds des Nations Unies. Grâce à un réseau élargi de partenariats, le Centre mobilisera l'information et favorisera le partage des connaissances dans plusieurs pays de l'Asie touchés par les tempêtes de sable et de poussière.

42. Lors de la Conférence internationale sur la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière, qui s'est tenue à Téhéran du 3 au 5 juillet 2017, des spécialistes et des représentants régionaux ont échangé des données d'expérience et discuté des meilleures pratiques en matière de lutte contre les tempêtes de sable et de poussière. La Conférence a adopté la Déclaration ministérielle de Téhéran, dans laquelle il a été reconnu qu'il était impératif de mener une action concertée et collaborative aux niveaux mondial, régional et sous-régional et de prendre des mesures au niveau national pour lutter contre les tempêtes de sable et de poussière. La Déclaration a également souligné le rôle de l'ONU dans la promotion de la coopération internationale et des partenariats entre les pays et les autres parties prenantes concernées par les catastrophes naturelles, l'accent étant mis sur la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière.

C. Alerte rapide en cas de tsunami

43. À la suite du tsunami qui a frappé l'océan Indien en 2004, entraînant un lourd bilan humain et des destructions massives, des progrès considérables ont été accomplis en matière d'alerte rapide et de sensibilisation dans les zones touchées. On a pu constater les effets positifs de ces progrès lors de la survenue récente de tremblements de terre sous-marins, lors desquels les autorités ont lancé l'alerte et ordonné des évacuations, ce qui a permis d'éviter que les pires scénarios ne se produisent.

44. Toutefois, une attention et des ressources limitées ont été consacrées à la préparation à un éventuel tsunami dans les autres zones de la partie orientale de l'océan Indien. Par exemple, les communautés côtières et les grandes villes situées le long de la zone de subduction du Makran, dans le nord-ouest de l'océan Indien, sont de plus en plus menacées par un tsunami.

¹⁹ Woosuk Jung, « Environmental challenges and cooperation in Northeast Asia », *Focus Asia Perspective and Analysis*, n° 16 (mars 2016). Disponible à l'adresse: <http://isdpa.eu/content/uploads/2016/05/2016-jung-environmental-challenges-cooperation-northeast-asia.pdf>.

En raison de la courte distance entre la ligne de faille et la côte, des tsunamis générés localement pourraient inonder les côtes dans les vingt minutes suivant le déclenchement d'un puissant tremblement de terre²⁰.

45. En partenariat avec la Commission océanographique intergouvernementale et d'autres organisations, le Fonds multidonateurs de la CESAP a facilité la réalisation d'études scientifiques et de terrain et l'exécution de projets visant à sensibiliser les principales parties et communautés concernées en Inde, au Pakistan et en République islamique d'Iran. Un réseau d'experts originaires de l'Inde, d'Oman, du Pakistan et de la République islamique d'Iran a été créé, ainsi qu'un réseau international de soutien pour la recherche, auquel participent le Chili, les États-Unis d'Amérique, l'Indonésie, Sri Lanka et la Thaïlande. Ce réseau permettra de remédier aux carences en matière de coopération régionale²¹.

46. Cependant, les problèmes de financement de la réduction ou de la prévention des risques de catastrophe sont manifestement très importants. Les pays situés dans la zone de subduction du Makran se heurtent à de telles contraintes. Comme avancé dans le présent rapport, la viabilité et l'efficacité des systèmes d'alerte rapide, en particulier pour les pays très exposés aux risques et dotés de faibles capacités, peuvent être améliorées à l'aide d'une approche multirisque.

47. Nonobstant ce qui précède, il est nécessaire de continuer d'investir dans la réduction des risques liés aux tsunamis afin de trouver une solution pérenne pour les pays exposés à cette menace. Malgré ses ressources limitées, la CESAP entend continuer à promouvoir la coopération en matière d'alerte rapide aux tsunamis en axant ses efforts sur la connectivité du dernier kilomètre, notamment en appuyant les exercices de simulation d'alerte aux tsunamis menés dans la région de l'océan Indien.

D. Avantages des investissements dans les dispositifs d'alerte rapide pour les mécanismes de financement et de partage des risques

48. Les avantages présentés par les investissements dans l'alerte rapide sont souvent quantifiés en termes de vies sauvées et de dommages évités. Les nouvelles tendances en matière de mécanismes de financement des risques et de partage des risques montrent également que les investissements dans l'amélioration des infrastructures pour l'alerte rapide (collecte, suivi et traitement des données) profitent également à ces mécanismes²².

49. En 2015, le Programme alimentaire mondial et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en collaboration avec la Croix-Rouge allemande, ont adopté une approche prévisionnelle qui pourrait transformer le système humanitaire en un système plus proactif. Cette nouvelle approche permettra de débloquer des fonds pour la préparation aux catastrophes et l'intervention en cas de catastrophe avant qu'une crise ne se produise, ainsi que pour les activités de renforcement de la résilience.

50. Le mécanisme a été mis en œuvre avec succès par la Croix-Rouge dans plusieurs pays, dont le Guatemala, l'Ouganda et le Zimbabwe, sur la base des

²⁰ Voir E/ESCAP/73/21.

²¹ Ibid.

²² Voir ESCAP, *Asia-Pacific Disaster Report 2017* (publication des Nations Unies, à paraître), chapitre 7. Le document portant la cote E/ESCAP/CDR(5)/3 traite des nombreux outils de transfert et de partage des risques.

prévisions concernant le phénomène El Niño et les conditions météorologiques extrêmes annoncées pour 2015. Des études menées au Soudan et au Niger montrent qu'une stratégie fondée sur l'anticipation, plutôt que sur la réaction, est économiquement rationnelle, le financement fondé sur les prévisions permettant de réduire de 50 % le coût des interventions humanitaires. En ce qui concerne l'Asie, le Programme alimentaire mondial et la Croix-Rouge ont mis en place ce mécanisme au Bangladesh, au Népal et aux Philippines²³.

51. En outre, l'assurance paramétrique est une solution innovante qui pourrait bien servir à résoudre les problèmes liés à l'assurance traditionnelle. Elle permet de surmonter bon nombre des obstacles qui ont empêché les assurances traditionnelles de s'implanter solidement dans de nombreuses régions du monde, y compris dans de nombreux pays de l'Asie et du Pacifique. Si elle est conçue de manière à assurer un équilibre entre durabilité et inclusivité, l'assurance paramétrique est susceptible de changer la donne: le versement d'une indemnisation est lié à un seuil régi par plusieurs paramètres, comme la vitesse du vent et la pluviométrie, qui est convenu entre le preneur d'assurance et l'assureur avant le sinistre, indépendamment du dommage réel. Jusqu'à présent, les données disponibles suggèrent que lorsque les dommages réels sont supérieurs au seuil prévu, il y a lieu de réévaluer l'assurance paramétrique, en particulier lorsque les pauvres sont concernés.

52. Dans une certaine mesure, le succès de l'assurance paramétrique sera facilité par les mêmes données, infrastructures et capacités techniques qui sont utilisées pour améliorer les systèmes d'alerte rapide. Par exemple, l'assurance indiciaire contre les inondations mise en place pour les petits exploitants agricoles au Bangladesh et en Inde par l'Institut international de gestion des ressources en eau, le Conseil indien de la recherche agricole, le Département de la gestion des catastrophes, l'Institut de modélisation de l'eau, la société SwissRe et des organisations non gouvernementales combine la modélisation hydrologique et hydraulique et des images satellitaires nouvellement disponibles d'une résolution de dix mètres. Les données pluviométriques concernant un bassin hydrographique sont d'abord ajoutées au modèle, ce qui montre comment les eaux de ruissellement se déplaceront et s'accumuleront. Si le seuil critique du niveau d'eau est atteint – le calcul est fait à partir de données hydrologiques sur 35 ans – des images satellitaires sont utilisées pour vérifier la hauteur de l'eau et la durée de l'inondation. Cela permet d'identifier avec précision les agriculteurs ayant droit à une indemnisation, lesquels seront avertis par message texte²⁴.

V. Questions à examiner

53. L'accès à des dispositifs d'alerte rapide multirisques et l'existence de tels dispositifs sont un des objectifs du Cadre de Sendai. Il s'agit également d'instruments essentiels pour atteindre les buts et objectifs liés à la réduction des risques de catastrophe et au renforcement de la résilience inscrits dans le Programme 2030, et pour faire en sorte que les aléas naturels n'entraient pas sa mise en œuvre.

54. Bon nombre des améliorations résolument bénéfiques apportées aux dispositifs d'alerte rapide sont attribuables aux progrès scientifiques et technologiques en matière de systèmes d'observation des risques, de modélisation, ainsi que dans le domaine de l'informatique et de l'assimilation et du stockage des données. Les technologies de l'information et de la

²³ Voir <http://ibfi.iwmi.org>.

²⁴ Ibid.

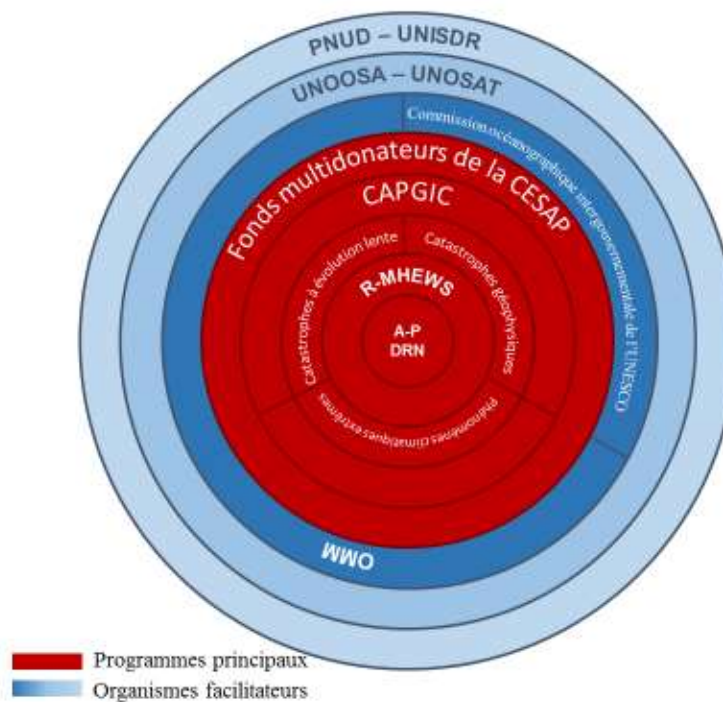
communication (TIC) rendent également les outils scientifiques accessibles grâce à des interfaces Web faciles d'utilisation.

55. Cependant, l'accès aux technologies et à l'information, et la capacité à les utiliser pour atténuer les risques de catastrophe, ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre. Ainsi, pour ne laisser personne de côté dans la région Asie-Pacifique, il faudra veiller à ce que les populations et les pays dotés de faibles capacités soient soutenus pour généraliser au maximum l'utilisation de ces technologies afin d'améliorer les systèmes d'alerte rapide grâce à des partenariats et à la coopération régionale. À ce titre, la CESAP continuera de travailler au renforcement et à l'élargissement des mécanismes de coopération régionale pour l'alerte rapide en cas de catastrophe naturelle.

56. Pour mettre en œuvre ces initiatives, le secrétariat s'appuiera sur un certain nombre d'instances et de plateformes (voir figure I). Le Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique, par l'intermédiaire de son Groupe de travail thématique sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience, servira de mécanisme permettant d'assurer l'unité d'action des Nations Unies en vue d'aider les pays à renforcer la résilience face aux catastrophes naturelles²⁵.

Figure I

Organismes facilitateurs intervenant dans le cadre du réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes, au centre duquel se trouve le dispositif régional d'alerte rapide multirisque



Abréviations: A-P DRN, réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes; R-MHEWS, Dispositif régional d'alerte rapide multirisque; CAPGIC, Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes; PNUD, Programme des Nations Unies pour le développement; UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; UNISDR, Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes; UNOOSA, Bureau des affaires spatiales; UNOSAT, Programme opérationnel pour les applications satellitaires; OMM, Organisation météorologique mondiale.

²⁵ Voir E/ESCAP/CDR(5)/INF/2 pour plus de précisions sur les activités en cours et l'orientation future du Groupe de travail thématique sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience.

57. À la lumière de questions abordées plus haut, le Comité souhaitera peut-être:

a) Orienter les travaux aux fins du renforcement de la coopération régionale pour les dispositifs d'alerte rapide multirisques dans la région Asie-Pacifique, conformément à la résolution 73/7 de la Commission;

b) Recommander d'intensifier les travaux dans le domaine des mécanismes de coopération régionale en mettant en place une plateforme régionale pour les dispositifs d'alerte rapide multirisques – qui ferait partie intégrante du réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes – laquelle regrouperait les divers instruments propres à chaque type de catastrophe, afin d'améliorer la cohérence des politiques;

c) Soutenir davantage le développement du Fonds multidonateurs de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est en apportant un appui financier et d'autres formes d'appui pertinent et en identifiant de nouveaux partenaires, y compris des partenaires non traditionnels, pour renforcer les dispositifs d'alerte rapide multirisques centrés sur l'être humain dans la région;

d) Recommander l'adoption de mesures visant à faciliter le partage de données d'expérience, de connaissances spécialisées et de moyens de formation sur les dispositifs d'alerte rapide multirisques avec les pays à haut risque qui n'ont pas les capacités nécessaires pour lancer rapidement l'alerte, notamment par l'intermédiaire des activités du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes.
